



Ensemble Scolaire Privé Catholique
École - Collège - Lycée
85 rue de Paris - 95380 - LOUVRES

La cheffe d'établissement
À/Aux
Mesdames & Messieurs les parents d'élèves

Objet : Rentrée 2024/2025

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-après, l'organisation de la rentrée prochaine.

DATES ET HEURES DE RENTRÉE

- Rentrée pour des élèves de 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} / 2^{nde} / 1^{ère} et Tle : mardi 3 septembre 2024

5^{ème} : de 09h00 à 11h00.

4^{ème} : de 10h00 à 12h00.

3^{ème} : de 11h00 à 12h30.

2^{nde} : de 13h00 à 15h00

1^{ère} : de 14h00 à 15h30

Terminale : de 15h00 à 16h30.

Après l'appel par le chef d'établissement ou son adjoint, les élèves seront accueillis par leur professeur principal. La demi-pension ne sera pas assurée ce jour-là.

Les parents seront reçus pour une réunion d'information :

5^{ème} : 9 septembre 2024 à 17h30

2^{nde} : 16 septembre 2024 à 18h30

4^{ème} : 9 septembre 2024 à 18h30

1^{ère} : 16 septembre 2024 à 17h30

3^{ème} : 5 septembre 2024 à 18h30

Terminale : 16 septembre 2024 à 17h30

La journée du mercredi 4 septembre 2024 étant consacrée à l'accueil des élèves de 6^{èmes}, le début des cours aura lieu le jeudi 5 septembre 2024 selon l'emploi du temps.

- Rentrée des 6^{èmes} : mercredi 4 septembre 2024 de 9h30 à 12h30.

Les élèves seront pris en charge par leur professeur principal.

Les parents seront reçus pour une réunion d'information de 10h00 à 11h30.

Le jeudi 5 septembre 2024, l'ensemble des cours se fera selon l'emploi du temps pour tous les élèves de l'Institut.



Ensemble Scolaire Privé Catholique
École - Collège – Lycée
85 rue de Paris – 95380 - LOUVRES

CARNET DE CORRESPONDANCE

Au collège : le carnet de correspondance est fourni par l'établissement. **La partie « remarques sur le travail et l'attitude » est dématérialisée et disponible sur Ecole directe.**

Au lycée : le carnet de correspondance est dématérialisé et consultable sur Ecole Directe.

LES FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures vous seront envoyées par courriel.
Attention, l'agenda n'est pas fourni par l'établissement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Au collège : les familles le trouveront dans le carnet de correspondance. Les parents et les élèves ont l'obligation **d'en prendre connaissance et de le signer, le soir même de la rentrée.**

Les photos sont obligatoires sur le carnet de correspondance.

Au lycée : le règlement vous sera adressé par courriel dès la rentrée. Les parents et les élèves ont doivent **en prendre connaissance et signer l'attestation de prise de connaissance distribuée à la rentrée.**

Vous pourrez également le consulter, à tout moment, dans votre espace Ecole Directe, dans la partie document.

Nous vous rappelons quelques points de vigilance :

- l'usage du téléphone portable **est interdit dans tout l'établissement (Collège & Lycée)**
- **la tenue vestimentaire est réglementée**
- le calendrier scolaire doit être **impérativement respecté** (départ anticipé ou retour retardé avant ou après les vacances ne sont pas autorisés)
- les élèves ont l'obligation d'assiduité

Pour accéder à l'établissement, chaque matin, **les élèves doivent présenter leur carnet de collégiens ou leur carte lycéenne (photo obligatoire)** à l'éducateur qui les accueille au portail de l'établissement.

Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

À bientôt,

L'équipe de Direction du Collège et du Lycée